

Préavis municipal n°29 relatif à un crédit d'investissement pour la réalisation d'un ouvrage sur la Ville de Gland

Date proposée pour la séance de la commission :

**Lundi 5 septembre à 19h30
Montoly, salle Mont-Blanc**

Municipale responsable : Mme Christine Girod

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

PRÉAMBULE

Le dernier livre sur Gland a été édité en 2010. La temporalité semble propice à l'édition d'un nouvel ouvrage pour présenter la Ville dans ses dernières évolutions, mais aussi pour tisser des liens dans son ancrage historique.

Ce projet va notamment dans la continuité du Programme de législature dans sa volonté de « Faire briller la Ville » en faisant état de ses développements et en la présentant avec ses nouveaux atouts, renforçant ainsi l'attachement des citoyens à leur commune.

Il représente également un intérêt pour ces derniers afin de forger leur connaissance du territoire, de même que de faire découvrir la Ville aux nouveaux habitants.

On peut également imaginer qu'un tel ouvrage puisse être un outil de promotion de la Ville d'un point de vue touristique.

Dans tous les cas, il s'agira d'inscrire une tranche de vie de la commune dans un ouvrage papier afin de marquer cette étape importante pour la Ville.

DESRIPTIF DU PROJET

Ce préavis porte sur la conception, la réalisation, l'édition et la publication d'un livre sur la Ville de Gland.

Le style de ce livre se veut actuel, décalé et accessible pour donner un attrait supplémentaire à sa lecture et le rendre vivant. Ceci marquera également l'image que souhaite renvoyer la Ville durant cette période.

Les points suivants seront particulièrement pris en considération dans l'élaboration de cet ouvrage :

- Récit du développement (urbanistique, socio-économique, culturel, associatif, etc...) de ces 20 dernières années
- Ancrages historiques antérieurs au 21e siècle
- Parole donnée aux habitants et habitantes
- Présence importante de photographies de qualité
- Evocation de l'avenir
- Facile à lire

Quelques thématiques ont été proposées et seront à affiner avec le mandataire : Vie sociale – Urbanisme – Vie politique – Vie économique – Vie culturelle – Vie sportive – Développement durable – Environnement – etc.

Le projet devra à la fois inclure les habitants et relater précisément le développement de la ville glandoise. L'ouvrage mélangera ainsi le propos journalistique factuel aux témoignages parcimonieux de contributeurs. Il permettra ainsi de toucher deux publics : les habitants et les gens de l'extérieur, car ce livre doit aussi servir, en partie, de vitrine.

Garder pour structure éditoriale l'évocation de faits passés comme autant de fenêtres sur les thématiques plus larges. Cette partie serait assurée par le rédacteur professionnel.

Pour garantir la représentativité large de la population, une commission de rédaction sera mise en place afin d'apporter des angles de vue différents et le plus distinctif de la vie glandoise. L'Office de la communication sera naturellement intégré dans cette commission.

- Il n'y aurait pas, à proprement parler, de chapitrage, mais une suite d'histoires glandoises englobant tous les pans de la vie locale.
- Sur chaque page de gauche, en marge (telle une brève dans le journal, donc indépendante du propos de l'article de droite), placer la contribution d'un habitant (une trentaine), avec son portrait-photo. Elle pourrait être une petite chronique légère, l'évocation d'un souvenir positif, d'un événement.

Cette partie serait écrite par l'habitant et réécrite par le rédacteur professionnel. Le cas échéant, le rédacteur professionnel peut également recueillir ces « histoires » par l'entremise d'entretiens.



En fin d'ouvrage, une ultime section serait consacrée aux « idées d'avenir » d'habitants ou d'écoliers. Il s'agirait de lister une succession de souhaits de développement. Cette partie pourrait être rédigée en collaboration avec les écoles (1-2 classes), sous la médiation du rédacteur professionnel.

- Enfin, et encore, une toute dernière partie listerait certaines statistiques et chiffres élémentaires, fournis par la Municipalité.

Le livre contiendra concrètement :

Max 200 pages (sans compter la couverture, la dernière page)

- 30 histoires :
 - Certaines s'étalant sur 4 pages avec 2 illustrations (max. 3500 signes)
 - Certaines s'étalant sur 2 pages avec 1 illustration (max 2500 signes)
- L'avenir vu par :
 - Un carnet d'une vingtaine de pages
- Chiffres et statistiques
 - 4 pages
- Photos :
 - De façon rythmée, des photographies généralistes peuvent venir octroyer une bulle de respiration

Edition du livre : L'édition d'un livre étant un domaine spécifique, l'Office de la communication passera par un éditeur qui collaborera à la fabrication du livre et assurera le processus d'impression, livraison et distribution aux enseignes.

Distribution : cadeaux, vente aux guichets de l'Administration, vente dans les librairies de la région.

Prix de vente : max CHF 40.-. La création de ce livre représente un investissement patrimonial. La vente du livre n'a pas pour objectif de couvrir les frais de réalisation.

Nombre d'exemplaires : 3000 ex. max.

Partenariat :

Ce projet est issu d'une proposition de la part de Monsieur Rodolphe Haener, journaliste, chargé de communication, auteur et concepteur de livres.

Monsieur Haener proposera une équipe de collaborateurs pour la partie graphique et pour les prises de vues.

Sa proposition pour un montant de CHF 50'000.- (39'000.- + l'édition du livre choisie en option) a été retenue par la Municipalité qui a été convaincue par la qualité de ce projet. Celle-ci est annexée au présent préavis.

Résultats attendus

RESSOURCES NÉCESSAIRES (FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES)

Afin d'obtenir le budget nécessaire, un préavis a été privilégié pour sécuriser l'entièreté du financement et donner de la visibilité au projet envers le Conseil communal.

En termes de ressources humaines, un collaborateur de l'Office de la communication se chargera de la gestion et du suivi du projet en collaboration avec l'équipe mandatée. De même, il fera partie du comité de rédaction pour orienter les sujets de rédaction et sera le point d'entrée pour la validation des contenus proposés par le mandataire.

PLANIFICATION DES ÉTAPES DU PROJET

Le projet pourra être lancé dès acceptation par le Conseil communal, soit potentiellement d'ici fin 2022.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet comprendra une partie dédiée au développement et participe donc à l'exemplarité de la Ville.

FINANCEMENT

Le financement de cette réalisation sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.

AMORTISSEMENT

Le montant utilisé sera amorti sur une période de 5 ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. La charge d'amortissement sera de CHF 10'000.- pour une année complète.

FRAIS D'EXPLOITATION

Cet investissement ne générera pas de frais de fonctionnement additionnels.

CONCLUSION

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu - le préavis n°29 relatif à un crédit d'investissement pour la réalisation d'un ouvrage sur la Ville de Gland
- Ouï - le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet ;
- Considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e**
- I. - d'accepter le préavis municipal n°29 ;
- II. - d'accorder le crédit de CHF 50'000.-

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

C. Girod

J. Niklaus



Projet de publication d'un livre – Gland – V2

24 novembre 2021

Préambule

Au mois de novembre 2021, une séance a réuni Mme Christine Girod (syndique), M. Julien Niklaus (secrétaire municipal) et moi-même.

Projet V1

Lors de cette première séance, et après présentation de diverses variantes éditoriales, j'ai proposé le projet suivant :

- Par l'entremise de courts et nombreux chapitres s'ouvrant sur un fait réel passé, dresser le portrait de la personne ou de l'institution évoquée. Plus largement, chacun des chapitres devra s'inscrire dans les catégories suivantes : urbanisme, vie sociale et associative, vie sportive, vie culturelle, vie associative, économie.

Considérations

Après présentation de plusieurs angles de narration, il est ressorti que la Ville de Gland, affirmant sa volonté de publier un livre prochainement, souhaite y voir figurer les éléments suivants :

- Récit du développement (urbanistique, socio-économique, culturel, associatif, etc...) de ces 20 dernières années
- Ancrages historiques antérieurs au 21^e siècle
- Parole donnée aux habitants et habitantes
- Présence importante de photographies de qualité
- Evocation de l'avenir
- Facile à lire

Projet V2

Ces remarques prises en compte, je vous propose deux variantes, lesquelles devront être affinées.

A

- A la manière du V1, garder pour structure éditoriale l'évocation de faits passés (une trentaine), comme autant de fenêtres sur les thématiques plus larges. **Cette partie serait assurée par le rédacteur professionnel.**
 - o Il n'y aurait pas, à proprement parler, de chapitrage, mais une suite d'histoires glandoises englobant tous les pans de la vie locale.
- Sur chaque page de gauche, en marge (telle une brève dans le journal, donc indépendante du propos de l'article de droite), placer la contribution d'un-e habitant-e (une trentaine), avec son portrait-photo. Elle pourrait être une petite chronique légère, l'évocation d'un souvenir positif, d'un événement. **Cette partie serait écrite par l'habitant-e et réécrite par le rédacteur professionnel. Le cas échéant, le rédacteur professionnel peut également recueillir ces « histoires » par l'entremise d'entretiens.**



- En fin d'ouvrage, une ultime section serait consacrée aux « idées d'avenirs » d'habitante-e-s ou d'écolier-è-s. Il s'agirait de lister une succession de souhaits de développement. **Cette partie pourrait être rédigée en collaboration avec les écoles (1-2 classes), sous la médiation du rédacteur professionnel.**
- Enfin, et encore, une toute dernière partie listerait certaines statistiques et chiffres élémentaires, fournis par la Municipalité.

Remarques

Pour réaliser ce projet A, il faudrait :

- Créer un comité de lecture-rédaction en début d'aventure afin de recenser les histoires à évoquer.
- Lancer un appel public pour « recruter » des contributeur-ice-s, puis les accueillir à l'occasion d'une soirée publique d'explications
- Créer un partenariat avec des classes d'école.

B

- Souvenirs de Glandois et Glandoises : une trentaine de souvenirs, relatant si possible des faits communs, racontés et écrits par les habitant-e-s eux-mêmes, **sous la médiation du rédacteur professionnel**. Le tout serait agrémenté d'une photo de l'auteur (petit médaillon) ainsi que du sujet évoqué.

Remarques

Pour réaliser ce projet B, il faudrait :

- Lancer un appel public pour « recruter » des contributeur-ice-s de qualité, puis créer un groupe de travail.

Avis

Faire participer les habitant-e-s à un projet rédactionnel est certes intéressant du point de vue du message envoyé à la population, mais le résultat peut s'avérer décevant. Dans l'hypothèse B, il est proposé de laisser l'entière responsabilité de la rédaction et du propos à ces contributeurs-ices : le risque qualitatif est donc assurément élevé, quand bien même les écrits seront encadrés et retravaillés et les sujets, pour partie, présélectionnés. Autre risque : n'avoir pour contributeur-ice-s que de retraité-e-s et voir le projet se transformer en « club d'écriture ».

Loin de vouloir défendre une profession (rédacteur), il est tout de même important de rappeler qu'écrire une chronique, un article, et encore plus un livre, nécessite certaines compétences, allant du soin pris à la retranscription des histoires entendues à la vision globale de l'ouvrage, en passant par une qualité d'écriture et la vérification journalistique des informations.

Ainsi, la solution A me semble préférable dans le cas d'un projet devant tout à la fois inclure les habitant-e-s et relater précisément le développement de la cité glandoise. Cette solution aurait donc le mérite de mélanger le propos journalistique factuel aux témoignages parcimonieux de contributeur-ice-s. Aussi, l'ouvrage ainsi structuré permettrait de toucher deux publics : les habitant-e-s et les gens de l'extérieur, car ce livre doit aussi servir, en partie, de vitrine.

L'ouvrage

En partant sur l'hypothèse A, le livre pourrait s'articuler ainsi :

- Max 200 pages (sans compter la couverture, la der, etc...)
 - o 30 histoires :
 - Certaines s'étalant sur 4 pages avec 2 illustrations (max. 3500 signes)
 - Certaines s'étalant sur 2 pages avec 1 illustration (max 2500 signes)
 - o L'avenir vu par :
 - Un carnet d'une vingtaine de pages
 - o Chiffres et statistiques
 - 4 pages
 - o Photos :
 - Régulièrement, des photographies généralistes peuvent venir octroyer une bulle de respiration

Edition

Il existe deux manières de faire :

- Passer par un éditeur (Favre par exemple), qui collabore à la fabrication du livre de manière discrète mais qui assure tout le processus d'impression, livraison et distribution aux enseignes (librairies). Aussi, l'éditeur se chargerait de toute la comptabilité, de même qu'il se chargerait de recruter (et payer) lui-même les personnes amenées à travailler sur le projet. Enfin, la réputation de l'éditeur assurera une meilleure visibilité à l'ouvrage et servira de pare-feu si, politiquement, la Municipalité devait être attaquée sur le contenu du livre par quelques esprits chagrins. Pour le politique, déléguer à des professionnels du livre le soin de la conception d'un ouvrage financé par les deniers publics peut être une solution rassurante. C'est ce que la Ville de Nyon a choisi de faire récemment pour s'éviter d'éventuels problèmes. Dans un tel cas, un « deal » devra être passé entre la Ville de Gland et l'éditeur : la première s'engageant à acheter une grande quantité d'ouvrages.
- Auto-éditer le livre. La Ville de Gland, par l'entremise de son département Communication, mandate elle-même les personnes amenées à travailler sur l'ouvrage (rédacteur, photographe, graphiste). Elle mandate également l'imprimeur et se charge elle-même, une fois l'ouvrage imprimé, de le déposer dans les quelques librairies de La Côte. Ce dernier point n'est, aujourd'hui, plus un vrai problème : tant Payot que Fnac sont organisés autour de centrales d'achat évitant d'avoir à visiter chacune de leurs enseignes. Une auto-édition permettrait également d'économiser la ligne budgétaire de l'éditeur.

Economie

Faire un livre n'est pas une opération commerciale rentable. Il s'agit au contraire d'une dépense que l'on pourrait qualifier de « patrimoniale ». Il s'agit, en général, d'un objet destiné aux relations publiques (et cadeaux pour les nouveaux habitants, par exemple). Une partie, bien sûr, sera vendue, mais ne couvrira pas les frais.

Prix de vente

Celui-ci ne devrait pas dépasser la quarantaine de francs.

Nombre d'exemplaires

A titre de comparaison, la Ville de Nyon a décidé de publier un nouveau livre tous les 5 ans et tire ses ouvrages, généralement, à 3000 exemplaires. Elle en offre chaque année aux nouveaux habitants et à quantité d'invités. Aussi, elle en vend une partie dans les librairies et à ses différents guichets. En règle général, après 5 ans, son stock s'est considérablement vidé.

Je suggère de ne pas dépasser les 3000, chiffre très largement suffisant.

Budget estimatif

Voici un budget estimatif basé sur une première proposition faite par nos soins en 2018. Un budget plus précis sera recalculé sur la base des choix éditoriaux et graphiques.

| | |
|---------------------|---------------------|
| - Rédaction | 12'000* CHF |
| - Graphisme | 9'000 CHF |
| - Photo | 6'000 CHF |
| - <u>Impression</u> | <u>12'000** CHF</u> |
| TOTAL | 39'000 CHF |

*ce montant correspond à 1,5 mois de travail à plein-temps pour un journaliste de 15 ans d'expérience. Par expérience, nous savons également qu'il y a toujours largement plus de travail que prévu. Je laisserai aux deux autres collaborateurs le soin de détailler leurs prestations le moment voulu.

**le choix se porte presque naturellement sur l'entreprise BSR, qui nous avait transmis ces prix à l'époque.

Les collaborateurs proposés

En 2018, nous vous proposons la collaboration de trois professionnels :

- Rodolphe Haener, journaliste, chargé de communication, auteur, concepteur de livres (il a vécu à Gland et a longtemps relaté dans la presse la vie glandoise),
- Damien Gallay, graphiste basé à Nyon depuis plus de 30 ans,
- Alexis Voélin, photographe de presse, aujourd'hui indépendant et créateur du magazine « Ici Bazar » (il a longtemps vécu à Gland et a relaté dans la presse la vie glandoise).

Ces trois personnes ont déjà collaboré pour le livre nyonnais de 2015.

24 novembre 2021,
Rodolphe Haener

Gland - proposition de sujets à traiter

| Urbanisme | Vie sociale | Vie politique | Vie économique | Vie culturelle | Vie sportive |
|--------------------------|----------------------------------|------------------------------------|--------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| Autoroute de 1966 | Création du Marché de la Gare | Christine Girod, première syndique | Création de Swissquotes | Toblerones, défense militaire | Reto Ziegler, footballeur |
| Collège de Grand-Champ | Clinique La Lignière, centenaire | Plus de député-e-s qu'à Nyon | Schilliger | Marie-Thérèse Porchet | Django Tabouret, footballeur |
| Eikenott | Référendum Rive du Lac | Premier citoyen du Canton | WWF à Gland | Ciné Open-Air | Michael Schmucher arrive à Gland |
| Des télécabines à Gland? | Référendum Piscine couverte | | Création de Mister Pizza | Bourses artistiques | Golf Club |
| Nouvelle gare | Cartons du cœur | | Pub de la Gare | Léna Murisier, scénariste | Flavie Capozzie, nageuse |
| | Ville la plus jeune de Suisse | | Bowling | | Patinoire saisonnière |
| | Planter 2000 chênes | | SB Sports service | | |
| | Chien électrocuté, fait divers | | Fin de Stellram | | |
| | | | Optima Solar | | |

Préavis n° : 29/2022 Montant : CHF (TTC) 50'000.00

Préavis municipal n° 29 relatif à un crédit d'investissement pour la réalisation d'un ouvrage sur la Ville de Gland.

| Estimation des revenus et charges de fonctionnement annuelles | | | | CHF |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| - Amortissement linéaire sur 5 ans selon préavis : | | | | 10'000.00 |
| Total annuel des charges | | | | 10'000.00 |
| Situation financière | | | | CHF |
| Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements | | | | 175'000'000.00 |
| Valeur des cautionnements à risque à ce jour (valeur nominale pour mémoire : CHF 7'169'748.-) | | | | 0.00 |
| Quote-part à l'endettement d'ententes inter-communales | | | | 103'261.65 |
| Endettement à ce jour | 31.12.2020 | 31.12.2021 | 15.08.2022 | |
| Endettement au bilan | | | | |
| Engagements courants | 2'100'274.84 | 7'643'354.40 | 547'585.29 | |
| Passifs transitoires | 6'225'016.36 | 4'375'313.40 | 2'994'866.33 | |
| Emprunts à court et long terme | 54'535'000.00 | 75'475'000.00 | 81'445'000.00 | |
| Total endettement au bilan | 62'860'291.20 | 87'493'667.80 | 84'987'451.62 | |
| Engagements hors bilan | | | | |
| Préavis en cours acceptés par le Conseil communal (hors investissements du patrimoine financier et part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées) | | | 88'805'307.74 | |
| Travaux facturés et payés à ce jour | | | -46'228'222.63 | |
| Total engagements hors bilan | | | 42'577'085.11 | |
| Total endettement brut | | | | 127'564'536.73 |
| Déduction des actifs du patrimoine financier et de la part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées | | | | |
| Disponibilités de la bourse à ce jour | | | | 1'229'938.08 |
| Débiteurs et comptes courants à ce jour | | | | 21'304'881.92 |
| Placements du patrimoine financier à ce jour | | | | 24'286'918.86 |
| Actifs transitoires à ce jour | | | | 694'937.55 |
| Part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées à ce jour | | | | 7'917'990.73 |
| Solde disponible à ce jour | | | | 102'766'868.76 |
| Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours | | | | |
| Préavis municipal n° 22 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2022 | | | 267'250.00 | |
| Préavis municipal n° 25 relatif à une demande de participation financière au projet « Vieillir chez soi » | | | 115'000.00 | |
| Préavis municipal n°27 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la requalification de la rue de la Gare et le remplacement de la conduite d'eau sous pression | | | 2'380'170.00 | |
| Préavis municipal n° 28 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'étude de la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron | | | 285'000.00 | |
| Préavis municipal n°30 Relatif à la demande de crédit d'investissement pour le bouclage du réseau d'eau potable à la rue de l'Etraz et pour l'approbation du projet routier communal du giratoire de la Ballastière | | | 802'365.00 | |
| Total des autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours | | | 3'849'785.00 | |
| | | | | 98'867'083.76 |